



Personnel de l'administration et des services
Section Ovest

SEV-AS Ovest

Assemblée générale des membres

Date/heure :	Mercredi 13 novembre 2019 à 18h15
Lieu :	Lausanne, espace Dickens
Présences :	Se référer à la liste des présences signées
Invités :	Pierre-Yves Maillard , président de l'USS Peter Käßpler , président central AS

Ordre du jour

1. Accueil et salutations
2. Election des scrutateurs
3. Procès-verbal de l'assemblée générale de printemps 2019
4. Finances – budget 2020
5. Jubilaires
6. Exposé de Pierre-Yves Maillard
7. Propositions
8. Affaires syndicales
9. Elections des délégués à l'Assemblée des Délégués AS Ovest
10. Divers/Discussion

1. Accueil et salutations

La présidente ouvre l'assemblée à 18h20 devant une jolie participation. Elle salue les invités de la soirée, Pierre-Yves Maillard et Peter Käßpler. L'ordre du jour est accepté sans modifications. Les points 5 et 9 seront inversés pour permettre de faire en sorte que tous les jubilaires soient présents, certains étant encore de service.

2. Election des scrutateurs

Jacynthe Villard est proposée par la présidente. Elle est élue par applaudissements.

3. Procès-verbal de l'assemblée générale de printemps 2019

Le PV de l'assemblée générale des membres AS Ovest de printemps 2019 est soumis au vote. Il n'y a pas de remarques, il est donc accepté avec les remerciements à son auteur.

4. Finances – budget 2020

Le budget est présenté très brièvement par le caissier Jean-Marc Mollard, il prévoit une baisse du fait d'une diminution du nombre de membres dans la section. Pas de remarques de la part de l'assemblée.

5. Jubilaires

Les jubilaires 25 et 40 ans de SEV présents sont appelés individuellement et félicités par la présidente.

6. Exposé de Pierre-Yves Maillard

PYM informe qu'une conférence de presse sur les thèmes syndicaux majeurs (10 points) aura lieu le lendemain.

Le but de l'USS est de redonner du pouvoir d'achat, notamment avec les mesures ci-dessous :

L'indice du coût de la vie a baissé de 0.6%, sans tenir compte de l'augmentation des primes de caisse maladie en 2019 – ces primes ne font pas partie du *panier de la ménagère*. En 2018 également, les primes maladies ont augmenté massivement. Le problème est que durant ces dernières, les salaires ont en conséquence baissé légèrement voire stagné, alors qu'il y a eu des années de haute conjoncture - ce phénomène est inquiétant.

Les rentes LPP ont baissé de 25% lors des 10 dernières années. Les caisses de 2^e pilier ont baissé leur taux technique, alors que plus de 1000 milliards sont sous gestion. Ce qui fait que le capital sous gestion augmente, alors que le montant à distribuer diminue. Le problème est que les caisses doivent calculer sur la base de rendements provenant des obligations, qui sont actuellement très bas, alors que ces caisses ont d'autres types de produits sous gestion (actions, produits structurés,...).

Un compromis est en cours de négociation pour corriger le taux technique, notamment une modification du seuil de cotisation (réduction de moitié de la déduction de coordination, ce qui permettra aux temps partiels d'avoir une meilleure couverture LPP, donc de cotiser plus).

L'AVS maintient ses rentes, mais la vague démographique va provoquer des soucis dans le 1^{er} pilier. L'USS va demander une 13^e rente AVS. Le financement proposé par l'USS est le suivant : la Confédération, les Cantons et la BNS se sont enrichis, car majoritairement désendettés resp. la BNS a augmenté sa richesse de 110 milliards en moins de 10 ans. L'idée est qu'une partie des réserves (pas loin de 100 milliards) soit affectée à l'AVS. La BNS s'enrichit avec les taux bas, et elle accumule de l'argent.

Dans 10 ans, une augmentation de cotisation de 1% (1/2 point paritaire) devra avoir lieu, puis encore 1 % 10 ans plus tard. De cette manière, l'augmentation de l'âge de la retraite à 65 ans pour les femmes respectivement à 67 ans de manière générale, n'aurait pas lieu d'être.

Une augmentation des allocations familiales est également demandée.

La mondialisation a provoqué un phénomène de concurrence mondiale, avec comme conséquence que les gens n'ont plus d'argent pour consommer, suite à la baisse des salaires réels. Donc difficile de relancer l'économie s'il n'y a pas d'acheteurs !

Une large part est laissée ensuite à la discussion.

7. Propositions

Aucune proposition n'a été reçue par la section.

8. Affaires syndicales

Peter Käppler explique en quelques mots la situation problématique des CFF (notamment les incessantes réorganisations).

Lors de la dernière conférence CCT, une résolution a été votée demandant un arrêt de ces réorganisations, résolution qui sera remise à la direction des CFF lors de la conférence CFF-SEV du 02.12.2019, à Bern Wankdorf. Le but est que les CFF se concentrent à nouveau sur leur métier clé, à savoir le transport des voyageurs et marchandises

Patrick Bellon a été élu comme président de la COPE Entreprise. Les prochaines élections à la COPE surface Infrastructure auront lieu au printemps 2020, les candidatures AS Ouest sont les bienvenues.

René informe qu'une récolte de signatures est en cours au moyen d'une pétition, contre la mise au concours des lignes de bus CJ et Car Postal dans le Jura.

Cette mise au concours provoque une grande incertitude parmi les employés actuels, le risque est grand que si une autre entreprise que Car Postal ou les CJ gagne cette mise au concours, des suppressions massives de postes ne soient à craindre.

9. Elections des délégués à l'Assemblée des Délégués AS Ouest

Jean-Louis Brügger est élu comme délégué titulaire (il était délégué remplaçant).

En outre, Christophe Küng, du CE Ouest à Lausanne, s'est porté volontaire pour s'occuper du recrutement au sein du CE Ouest.

10. Divers / discussion

La parole n'étant plus demandée, l'assemblée est clôturée à 20h00.

Le secrétaire

Alain Uldry